[Texte]

last five years. The Government of Alberta, for example, has altered its rebate program, increased it to 100 per cent and a maximum of \$2 million, from a previous 50 per cent and a maximum of \$1 million. They have given clear indications they intend to make other adjustments in order to try and save some of these small, energetic, creative companies which are so vital to the health of the oil and gas industry, and so vital to our hopes of achieving self-sufficiency.

I know you have been receiving many representations from some of these companies which were hardest hit. One, for example, from Zephyr Resources Ltd. talks about coming up with a definition of new oil which would perhaps be a little more generous than might originally have been contemplated. Plus there would be a small producers' tax credit to allow these companies to get credit for PGRT up to a maximum.

• 2145

Do you have in mind any such adjustments which would in fact enable some of these companies to survive, would enable them to stay in Canada—because that is where they want to be—would enable them to get back and become the aggressive explorers they were just a couple of years ago; and thereby enable them to contribute significantly to this goal of increased Canadianization and self-sufficiency?

Mr. Lalonde: First of all, Mr. Chairman, I may have given misleading information to Mr. Foster a few minutes ago. I think I mentioned we had received 62,000 requests under COSP. The total number is 101,000. The 101,000 are only requests for renewables, propane and conversions. We have already mailed 62,000 application kits to the people who have phoned in. I do not have the number of requests received, but I can say we have already issued over 50,000 cheques for conversions to gas and electricity. So it is moving along, but not as fast as many of you would like; and I understand.

To come to your point—and I am sorry, Mr. Andre—when we reached the agreement with Alberta and the other provinces, it was recognized by all provinces concerned that they needed significant adjustments to their royalties. Some of them, such as Alberta, have already taken steps, and further steps are due to be taken. We believe a lot of room can exist on the royalties side to take into account the particular situation of individual firms, particularly smaller firms.

In addition, we have indicated we were looking at arrangements—which is part of the agreement with Alberta and Saskatchewan—concerning low-productivity wells to arrive at a taxation and a royalties scheme which would be encouraging those companies with low-productivity wells to keep those wells in production. These are some of the measures we have

[Traduction]

vité. A titre d'exemple, le gouvernement albertain a modifié son programme de remise qui était auparavant de 50 p. 100, pour un maximum de 1 million de dollars, et qui est passé à 100 p. 100, avec un maximum de 2 millions de dollars. Le gouvernement a bien précisé qu'il entendait apporter d'autres réformes afin de sauver de petites compagnies énergiques et créatrices, essentielles au bon fonctionnement de l'industrie pétrolière et gazière, et qui devraient nous permettre d'atteindre un jour l'autonomie énergétique.

Je sais que certaines des compagnies les plus touchées vous ont fait part de leurs doléances. La Zephyr Resources Ltd. a proposé que l'on redéfinisse les nouvelles ressources pétrolières, ce qui devrait peut-être permettre au gouvernement de se montrer un peu plus généreux qu'il ne l'avait prévu au départ. En plus, on accorderait un crédit d'impôt aux petits producteurs pour permettre à ces entreprises d'obtenir le maximum du côté de la taxe sur les recettes pétrolières et gazières.

Est-ce que vous songez à des ajustements qui permettraient en fait à certaines de ces entreprises de survivre, de rester au Canada—où elles désirent rester d'ailleurs—ou de revenir, et de faire de la prospection dynamique comme il y a seulement deux ans. De cette façon, on aiderait beaucoup à atteindre l'objectif de canadianisation et d'autonomie énergétique?

M. Lalonde: Tout d'abord, monsieur le président, il y a quelques instants j'ai peut-être donné à M. Foster des renseignements qui l'ont induit en erreur. Je crois en effet avoir mentionné que nous avions reçu 62,000 demandes au titre du programme de remplacement du pétrole, or il s'agit 101,000 demandes. Ces 101,000 demandes se rapportent à des combustibles renouvelables, au propane et à des conversions. Nous avons déjà posté 62,000 formulaires de demande aux gens qui nous ont téléphoné. Je n'ai pas ici le nombre des demandes effectivement reçues, mais je puis dire que nous avons déjà émis plus de 50,000 chèques pour des conversions au gaz et à l'électricité. Donc le processus est en cours, mais tout ne va pas aussi vite que beaucoup d'entre vous le voudraient, et je vous comprends.

Pour en venir à la question que vous avez posée, je m'excuse, monsieur André, on dirait que lorsque nous avons obtenu l'accord avec l'Alberta et les autres provinces, toutes les provinces avaient aussi reconnu qu'il fallait rajuster grandement les redevances. Certaines d'entre elles, comme l'Alberta, ont déjà pris des mesures en ce sens et d'autres mesures sont prévues. Nous pensons qu'il existe beaucoup de latitude du côté des redevances pour tenir compte des situations spéciales des entreprises, particulièrement des petites entreprises.

De plus, nous avons indiqué que nous envisagions des arrangements, dans le cadre de l'accord passé avec l'Alberta et la Saskatchewan, visant les puits à faible productivité afin d'en arriver à un mode d'imposition et à un système de redevances qui incitent les entreprises possédant des puits à faible productivité à continuer à les exploiter. Voilà certaines des mesures